

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 MARS 2023**



**Extrait du registre des délibérations**  
**République Française**

**N°DEL\_2023\_020**

**CONVENTION D'OCCUPATION DU MAIL DE L'ILE DES IMPRESSIONNISTES AU  
PROFIT DU CIRQUE DU SOLEIL**

L'an deux mille vingt trois, le vingt trois mars à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 17 mars 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

**Présents :**

Eric DUMOULIN, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Laurent LEFEVRE, Arnaud BEAUVOIR, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Michèle GRELLIER à Eric DUMOULIN, Inès de MARCILLAC à Véronique LIGNIER, Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Véronique CHANTEGRELET, Sandrine COMBASTEIL à Cécile DELAUNAY, Christelle HANNEBELLE à Vincent GRZECZKOWICZ, Jean-Manuel PARANHOS à Virginie MINART-GIVERNE, Sophie LEFEBURE à Paul MARSAL, Aymeric TONNEAU à Arnaud BEAUVOIR, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

**Absents :**

Levon MINASSIAN

**Secrétaire :**

Emmanuel LOEVENBRUCK

Les 27 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHESE**

Le Cirque du Soleil, organisation événementielle d'envergure internationale, a contacté la Ville de Chatou afin de pouvoir s'installer sur le territoire de la commune pour présenter son spectacle intitulé Cirque du Soleil KURIOS.

La société représentant le Cirque du Soleil propose un divertissement artistique de cirque contemporain de haute qualité par la création de spectacles novateurs.

Le mail des Impressionnistes serait occupé par le Cirque du Soleil tous les 2 ans sur la période octobre - janvier pour une durée prévisionnelle de 3 mois, soit :

- 16 octobre 2023 - 15 janvier 2024,
- octobre 2025 - janvier 2026,
- octobre 2027 - janvier 2028,
- octobre 2029 - janvier 2030,
- octobre 2031 - janvier 2032.

Sensible à la vision artistique différente proposée par le Cirque du Soleil, la Ville de Chatou a accepté de mettre à disposition le site dit le Mail situé sur l'Île des Impressionnistes dont elle est propriétaire, pour accueillir cet événement dans le cadre d'une convention fixant les modalités d'une occupation d'espace public, dont elle est propriétaire, à titre temporaire, précaire et onéreux.

La convention établie entre les deux parties fixe les obligations techniques de l'utilisation du site et notamment la remise en état du mail après la période d'occupation.

Une redevance de 500 € par jour d'occupation sera perçue par la commune.

### **DELIBERATION**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture - Tourisme - Événementiel municipal et Développement Economique et Commercial en date du 15 mars 2023,

Considérant les prestations artistiques de qualités du Cirque du Soleil,

Considérant que ce type de représentation entre dans la politique culturelle, artistique et de loisirs que souhaite promouvoir la Ville,

Considérant que toutes les dispositions d'ordre technique et précautions ont été prises quant à l'utilisation de l'emprise de la commune,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **d'approuver** la convention d'occupation du mail des Impressionnistes au profit du Cirque du Soleil,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférant.

Par 34 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTION(S),

Abstention(s) :

Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER

Publiée le : 27/03/2023